



EDUCATION: La ville de Marseille agit face au problème des punaises de lit dans les écoles

Comme de nombreuses villes françaises, Marseille est confrontée au phénomène récent de propagation des punaises de lit.

Depuis le début de l'année 2018, la municipalité et l'Education Nationale mènent une action partagée, dès la suspicion d'une présence de ces insectes, pour leur éradication et l'information aux parents (par l'intermédiaire des directeurs d'établissement).

Ainsi, la Ville de Marseille est intervenue dans 11 écoles infestées cette année. 8 ont été traitées et 3 sont en cours de traitement :

- Révolution Vaillant : 10 classes en maternelle, 2 dortoirs, 7 classes en élémentaire,
- Cabubelle maternelle : 6 classes et 1 dortoir,
- Cabucelle élémentaire : 15 classes.

Pour chaque intervention, la municipalité respecte strictement la procédure d'éradication en vigueur :

- rédaction d'un rapport diagnostiquant les zones saines et les zones infestées à traiter,
- traitement des zones infestées dans un délai de 24 heures, à la vapeur donc sans danger pour les enfants (toutes les affaires scolaires sont emballées dans un sac plastique hermétique congelé pendant 4 jours à - 20°, et les textiles sont lavés à plus de 60°).
- diagnostic attestant que l'école est saine après traitement.

Par ailleurs, des kits jetables contenant combinaisons, couvre-chaussure, charlotte et gants sont fournis aux agents municipaux des écoles.

Afin de garantir une désinsectisation totale et définitive, les familles doivent impérativement procéder à un traitement de leur domicile dont pourraient être issues les punaises de lit.

Dans le but de prévenir et traiter au mieux cette problématique, la Ville de Marseille mène en parallèle une veille technologique sur l'évolution des nouvelles méthodes d'éradication. Un procédé innovant par tente chauffante est à l'étude pour permettre de désinfecter l'intégralité des matériaux sans recourir au procédé de congélation.

Contact presse :
Aurore VINCENT – 04 91 14 64 90